

Acteur PRAP 2S : Formation à la prévention des risques liés à l'activité physique pour des salariés du domaine sanitaire et social

Public visé

Tout personnel d'établissement sanitaire, social et médico-social.

Prérequis : Être volontaire pour s'engager dans une démarche de prévention collective afin de proposer des améliorations en continu dans un environnement de travail à l'écoute de ses salariés.

Objectifs visés

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

Compétences visées

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels.
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure.
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels.
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.

Méthodes pédagogiques

Un formateur PRAP 2S certifié à jour sur le logiciel FORPREV dispense la formation et pratique une évaluation formative en rapport avec les exigences du référentiel PRAP 2S.

La formation PRAP 2S est essentiellement pratique et conforme au programme et référentiel de l'INRS

- Apports théoriques
- Mises en situation et jeux de rôles
- Utilisation de support audiovisuel
- Analyse de situations vécues par les participants
- Applications concrètes et retours d'expérience.

Humanisud & Gérontosud SARL

5 Avenue du grand chêne – 34270 St Mathieu de Tréviers

david@gerontosud.com – 0467592631 – 0673895952

Capital : 7500€ Siret : 453 116 063 00034 APE : 8559A

Programme de la formation :

1/ Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légal et institutionnel de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques du secteur sanitaire et social.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2/ Inscrire ses actions dans la démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

3/ Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

4/ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Les handicaps physiques dus au travail.
- Les mobilisations basées sur les mouvements naturels du corps humain.
- Les mobilisations protectrices adaptées à la personne aidée.

Validation de la formation

Les participants à la formation seront invités à réaliser une analyse de situation de travail et ils devront compléter une fiche d'analyse qui sera corrigée en groupe et fera office de support de certification pour la validation du certificat PRAP 2S.

Les candidats seront aussi sollicités pour participer à des démonstrations de manutention dans le respect des principes de prévention et en lien avec les analyses de travail produites.

Une fois ces épreuves certificatives acquittées, un certificat d'Acteur PRAP IBC ou 2S à l'issue de la formation et remise d'une attestation individuelle de formation. Ce certificat est valable 24 mois.

Humanisud & Gérontosud SARL

5 Avenue du grand chêne – 34270 St Mathieu de Tréviers

david@gerontosud.com – 0467592631 – 0673895952

Capital : 7500€ Siret : 453 116 063 00034 APE : 8559A

Informations pratiques

Lieux de formation :

- Intra-entreprise – *Nous conseillons de réaliser cette action de formation en intra avec utilisation de votre propre matériel.*
- Inter-entreprises

Durée :

3 jours **non consécutifs** : La formation aura lieu sur trois journées pour une durée totale de 21 heures, les horaires de la formation seront à définir précisément avec l'entreprise.

2 journées seront idéalement consécutives et une troisième journée sera réalisée avec une à deux semaines d'intervalle afin de pouvoir produire un travail intersession.

Tarifs :

- Nous contacter

Intervenant :

- Ergothérapeute - formatrice PRAP 2S certifié par l'INRS, à jour sur le logiciel FORPREV

Nombre de participants :

Le nombre de stagiaire est limité à 10 candidats par session de formation, dans le respect du référentiel de formation PRAP.

Moyens pédagogiques utilisés :

Ludiques et applicatifs, expérimentations pratiques et jeux de rôles

- 70 % pratique 30 % théorique
- Diaporamas et vidéos
- Matériel de manutention (selon référentiel de formation PRAP)

Documents remis en fin de formation :

- Documentation INRS
- Livret de formation
- Suivi personnalisé afin de s'inscrire dans une démarche globale de prévention des risques liés à l'activité physique

Humanisud & Gérontosud SARL

5 Avenue du grand chêne – 34270 St Mathieu de Tréviers

david@gerontosud.com – 0467592631 – 0673895952

Capital : 7500€ Siret : 453 116 063 00034 APE : 8559A